

REÇU 12 AOUT 2010

DEPARTEMENT DE LA SOMME  
ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE  
CANTON DE NOUVION EN PONTHEIU  
**COMMUNE DE AGENVILLERS**  
TEL/FAX : 03.22.31.49.29

**DEL : 10/21**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de conv: 15/07/2010

Date d'affich: 24/07/2010

Le 23 juillet 2010 à 20 H 30 , le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. BRIDOUX Hervé, Maire.

Etaient présents: BRIDOUX H., JOURNE S., HECQUET G. , HECQUET Ch., JOURNE F., LUCCI B., DAMET T., FARCY B.

Absentes excusées : GAMAIN S. qui a donné procuration à BRIDOUX H. et WATHY C. qui a donné procuration à DAMET T.

Absent : BRUVRY L.

Madame JOURNE Sylvette. a été nommée secrétaire.

### **Objet: Liaison ferroviaire Roissy-Picardie.**

Commune du Littoral Picard, nous souhaitons apporter une contribution positive au débat public sur la liaison ferroviaire Roissy-Picardie.

Ce projet est essentiel et majeur pour le développement et l'aménagement du territoire en Picardie.

Si, comme nous le souhaitons il se réalise, il aura un vrai impact sur le littoral de la Picardie.

Nous avons mesuré l'effet du désenclavement autoroutier A 16 – A 28. Nous espérons maintenant être relié au réseau français et européen des lignes à grande vitesse.

Indiscutablement, la liaison Roissy Creil permettra ce lien d'abord avec Amiens et ensuite avec le littoral si comme nous le voulons la ligne ferroviaire Amiens Abbeville Pas de Calais est électrifiée.

Notre économie est à la fois industrielle- bassin d'emploi du Vimeu et d'Abbeville- agricole et touristique et doit pouvoir s'appuyer sur des infrastructures de communication à la hauteur de ses ambitions.

Notre territoire a besoin de ce lien avec le réseau de la grande vitesse pour compléter le dispositif autoroutier et N.T.I.C.

Fait et délibéré à Agenvillers le jour, mois et an susdits

Pour copie conforme : Le Maire

H. BRIDOUX

